

Lundi 30/03/2015

## Cette semaine

### Signature de la convention partenariale entre la CCI21 et Initiative Côte-d'Or

Le 31 mars  
à Dijon

**Alliance.** La CCI Côte-d'Or signe, avec Initiative Côte-d'Or le 31 mars, une convention partenariale portant sur la promotion réciproque du dispositif Alizé et du « prêt d'honneur croissance ». Cette signature formalisera l'engagement de la CCI21, opérateur du dispositif Alizé en Côte-d'Or, à promouvoir le nouveau prêt d'honneur Initiative destiné aux PME en phase de croissance. Et Alizé, le dispositif de mécénat de compétences dans lequel de grandes entreprises apportent leur appui humain et technique à des PME de leur territoire, sera également promu par Initiative21 auprès des PME qui sollicitent le « prêt d'honneur croissance ». Cet engagement avec Initiative21 (ex APH21), premier réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises, permettra aux entreprises d'accéder à une solution plus complète. La convention sera signée par Xavier Mirepoix, président de la CCI21, et Vincent Jaurou, président d'Initiative Côte-d'Or.

- Signature de la convention partenariale entre la CCI21 et Initiative Côte-d'Or
- Mardi 31 mars, à 11h30 à la CCI Côte-d'Or, place Jean Bouhey à Dijon
- Informations sur : [www.cotedor.cci.fr](http://www.cotedor.cci.fr)
- Contact : Cyrille Lambert / 06.19.34.09.46 / [cyrille.lambert@cci21.fr](mailto:cyrille.lambert@cci21.fr)
- **Les journalistes sont invités**

### Cap sur la réforme de la formation professionnelle

Le 2 avril  
à Dijon

**Evènement RH.** La CCI Côte-d'Or organise une conférence-table ronde sur la réforme de la formation professionnelle le jeudi 2 avril à partir de 08h30. Un expert de la formation professionnelle, Jacques Daveziez, Directeur du pôle juridique du Cabinet Boumendil et Consultants, animera la conférence et fera le point sur les impacts et les opportunités à saisir pour chacun des acteurs du système, dans le cadre de cette réforme. Il abordera notamment les nouvelles obligations des entreprises et les modalités du compte personnel de formation (CPF), venant remplacer le droit individuel à la formation (DIF) et rendant le titulaire acteur de son parcours professionnel. La conférence sera suivie d'une table ronde à 10h45.

- Conférence-table ronde sur la réforme de la formation professionnelle
- Jeudi 2 avril, de 08h30 à 12h00 à la CCI Côte-d'Or, place Jean Bouhey à Dijon
- Informations sur [www.cotedor.cci.fr](http://www.cotedor.cci.fr)
- Contact : Karine Cachafeiro / 03.80.65.91.70 / [karine.cachafeiro@cci21.fr](mailto:karine.cachafeiro@cci21.fr)
- **Les journalistes sont invités**

## Prochainement

---

### 6<sup>e</sup> édition d'Apprentissimo : J-22

Les 21 et 22  
avril  
à Dijon

**Salon.** La CCI Côte-d'Or organise avec la CMARB (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne) les 21 et 22 avril, la 6<sup>e</sup> édition d'Apprentissimo, le rendez-vous de l'apprentissage et de l'alternance en Bourgogne.

Ce salon s'adresse principalement aux jeunes de 15 à 25 ans souhaitant se former en alternance ou découvrir les métiers porteurs d'emploi. Il accueillera 30 entreprises et plus de 100 exposants. Basé sur le concept « 2 jours, un lieu, 4 villages pour faire le bon choix », il permet au candidat de trouver des solutions quel que soit le stade d'avancement de son projet professionnel.

Parallèlement, de nombreuses animations et des ateliers seront proposés tout au long de la manifestation. Le challenge « Gaston », lancé aux alternants et aux apprentis, leur permettra d'illustrer le métier dans lequel ils se forment avec pour thème imposé l'escargot. Un jury désignera l'œuvre qui gagnera le challenge.

Lors de la dernière édition, en 2014, le salon avait accueilli plus de 100 exposants et plus de 4.000 visiteurs.

- Salon de l'apprentissage et de l'alternance Apprentissimo, 6<sup>e</sup> édition
- Mardi 21 avril, de 10h00 à 19h00 et mercredi 22 avril, de 9h00 à 18h00
- Inauguration mardi 21 avril, à 11h00
- Parc des Expositions et Congrès de Dijon, 3 boulevard de Champagne à Dijon
- Informations sur [www.apprentissimo-bourgogne.fr](http://www.apprentissimo-bourgogne.fr) et [www.facebook.com/apprentissimo](https://www.facebook.com/apprentissimo)
- Contact : Apolline Gatti / 03.80.65.92.35 / [apolline.gatti@cci21.fr](mailto:apolline.gatti@cci21.fr)
- **Les journalistes sont invités**

## Les RV périodiques de la CCI21

---

### Création d'entreprises

Lundi 13 avril à Dijon  
et à Beaune

#### Atelier « Préparez vos comptes prévisionnels »

De 9h00 à 10h45, à la CCI Côte-d'Or, place Jean Bouhey à Dijon, et par visioconférence à l'antenne de la CCI21, 2 rue du Tribunal à Beaune.

Comprendre les documents à réaliser pour son projet (compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie), évaluer ses charges, calculer son BFR, déterminer son seuil de rentabilité.

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / [toianti.baco@cci21.fr](mailto:toianti.baco@cci21.fr)

### Création d'entreprises

Lundi 13 avril à Dijon

#### Atelier « Définissez votre modèle d'affaires avec le Business Model Canvas »

De 14h00 à 17h00, à la CCI Côte-d'Or, place Jean Bouhey à Dijon.

Découvrir la matrice du Business Model Canvas, méthode originale et innovante permettant de travailler sur le modèle d'affaires d'une entreprise.

Cet outil cartographie les éléments clés du projet et les organise, présente rapidement et clairement le projet et permet de travailler et d'optimiser le Business Model.

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / [toianti.baco@cci21.fr](mailto:toianti.baco@cci21.fr)

---

**Création d'entreprises**

Mardi 14 avril à Châtillon-sur-Seine

**Réunion d'information collective « Se mettre à son compte »**

De 9h00 à 12h00, dans les locaux de Pôle Emploi, 1 rue Ernest-Humblot à Châtillon-sur-Seine.

Les différentes étapes de la création / reprise d'entreprise et les dispositifs d'accompagnement des créateurs / repreneurs.

Contact : Sophie Collard / 03.80.81.59.87 / [sophie.collard@cci21.fr](mailto:sophie.collard@cci21.fr)

---

**Création d'entreprises**

Mercredi 15 avril à Dijon

**Atelier « L'importance de la communication »**

De 9h00 à 10h30, à la CCI Côte-d'Or, place Jean Bouhey à Dijon.

Pourquoi est-il important de communiquer quand on crée une entreprise ? Quelles astuces faut-il connaître ? Quels sont les moyens dont disposent les créateurs d'entreprises ?

Contact : Toianti Baco / 03.80.65.92.91 / [toianti.baco@cci21.fr](mailto:toianti.baco@cci21.fr)

---

## Contact presse

---

- Katia Chabod [katia.chabod@cci21.fr](mailto:katia.chabod@cci21.fr) 03.80.65.91.53
- Laetitia Michel [laetitia.michel@cci21.fr](mailto:laetitia.michel@cci21.fr) 03.80.65.91.30
- La CCI Côte-d'Or en ligne : [www.cotedor.cci.fr](http://www.cotedor.cci.fr)